Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID: 089-218902427-20241211-202432111202-DE

Nombre de conseillers

Département de l'Yonne

En exercice: 13

Commune de MALIGNY

Présents: 11 Votants: 13

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le douze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MALIGNY, légalement convoqué le 3 décembre 2024, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. GAUTHIER Damien, Maire,

Etaient présents: Mrs TURCIN François, SAVARY Olivier, SODOYER Philippe, RATTE Xavier (adjoints), DI-BLAS Bruno, LAROCHE Pierrick, NOLET Luc, ZAROS Bruno, VILLEDIEU Yannick, Mme SEGAULT Sylvie,

Etaient absentes: Mme SEGUINOT Emilie (pouvoir donné à M. VILLEDIEU Yannick); Mme DA SILVA PINHO Lucia (pouvoir donné à M. TURCIN François)

Secrétaire de séance : M. VILLEDIEU Yannick

n° 2024-32/11.12-02

Désignation de représentants de la commune au Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, à compter du 1er janvier 2025, la totalité de la compétence « eau potable » exercée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Moulin des Fées sera transférée au Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube. Ce transfert induit la nécessité de désigner dans chaque commune, un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de désigner M. GAUTHIER Damien en tant que représentant titulaire et M. RATTE Xavier en tant que représentant suppléant de la commune de MALIGNY au sein du SDDEA.

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024 S^2LO

ID: 089-218902427-20241211-202432111202-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Fait à MALIGNY, le 12 décembre 2024.

Le secrétaire de séance,

M. VILLEDIEU Yannick,

Le Maire

M. GAUTHIER Damien,